

Les départs des enseignants du premier degré — 2006-2013

Projection à long terme du système éducatif

➔ *Au 31 janvier 2004, le premier degré compte 328 800 enseignants en activité dans le secteur public et 48 400 maîtres dans les classes sous contrat du secteur privé. Étant donné la structure par âge du corps enseignant, on s'attend à 16 800 départs en moyenne annuelle pour la période 2006 à 2010, et à 16 200 sur l'ensemble de la période 2006 à 2013. Le nombre de départs devrait diminuer progressivement dans l'enseignement public pour se stabiliser à partir de 2010. Dans l'enseignement privé, ces départs devraient rester élevés jusqu'en 2007 avant de fléchir progressivement. Au total, 45 % des enseignants présents en 2003-2004 vont partir durant la décennie.*

Franck Évain
Bureau des études prévisionnelles
Direction de l'évaluation et de la prospective

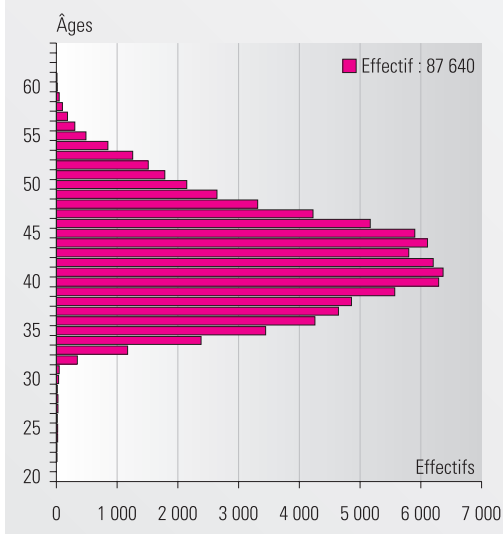
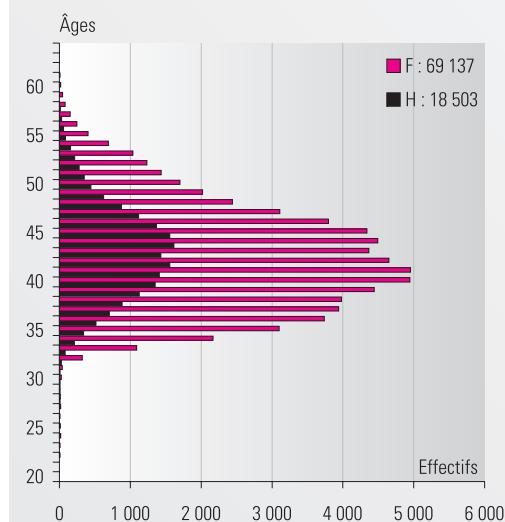
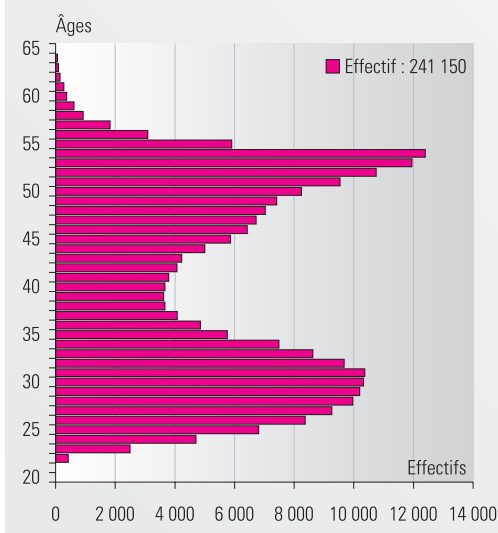
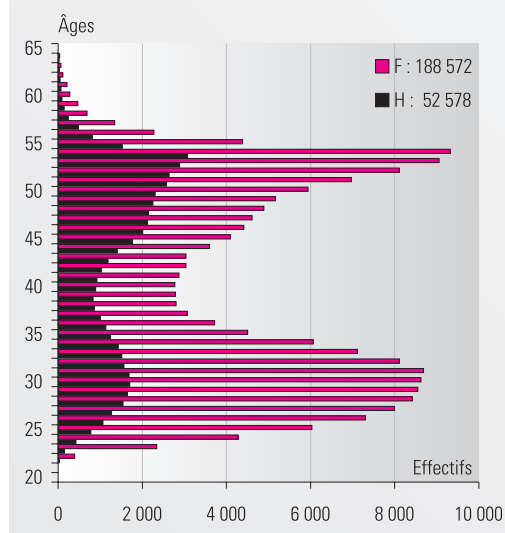
La moyenne annuelle des départs des enseignants du premier degré, 16 800 pour la période 2006 à 2010 et 16 200 pour la période 2006 à 2013, prend en compte les deux secteurs, public et privé sous contrat.

DANS LE SECTEUR PUBLIC

Au 31 janvier 2004, 328 800 enseignants du premier degré public sont en activité. Les instituteurs, au nombre de 87 640, sont devenus nettement minoritaires et ne représentent plus que 27 % de l'effectif. Le recrutement de nouveaux enseignants dans le corps des professeurs des écoles a rajeuni celui-ci. L'âge moyen des professeurs des écoles a diminué, passant de 43 ans en 1996 à 40 ans en 2004. Inversement, celui des instituteurs est un peu plus élevé en 2004 : 42 ans contre 41 ans en 1996.

Les âges moyens diffèrent selon le sexe : les hommes sont en moyenne plus âgés que les femmes. Cette différence est particulièrement marquée chez les professeurs des écoles avec un âge moyen de 43 ans chez les hommes contre seulement 39 ans chez les femmes.

La distribution par âge des instituteurs est à peu près centrée autour de la moyenne. L'effectif des classes d'âge est maximal de 40 à 42 ans, tandis que l'on observe un léger creux à 43 ans (*graphiques 1 et 2*). La distribution bimodale des professeurs des écoles reflète les modes de recrutement dans ce corps, créé en 1991, donc assez récemment : d'une part,

Graphique 1 – Répartition par âge des instituteurs au 31 janvier 2004**Graphique 2 – Répartition par âge et par sexe des instituteurs au 31 janvier 2004****Graphique 3 – Répartition par âge des professeurs des écoles au 31 janvier 2004****Graphique 4 – Répartition par âge et par sexe des professeurs des écoles au 31 janvier 2004**

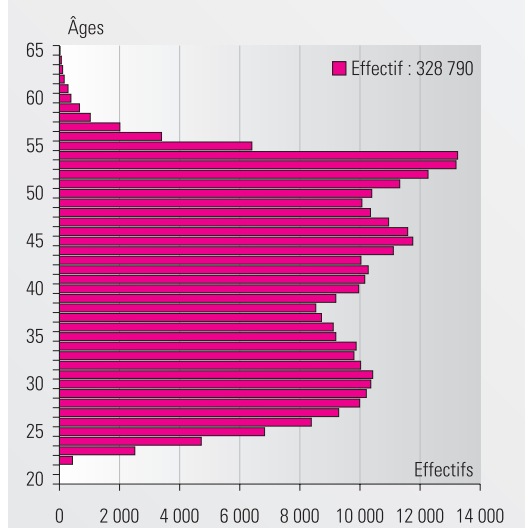
recrutements de nouveaux professeurs jeunes et d'autre part, intégrations d'anciens instituteurs. Ainsi les 26-33 ans et les 47-54 ans représentent à eux seuls respectivement 32 % et 31 % de l'effectif des professeurs des écoles (*graphique 3*).

L'intégration des instituteurs dans le corps des professeurs des écoles, plus forte pour les hommes, se traduit par leur plus grande présence parmi les professeurs des écoles les plus âgés. Les hommes représentent 27 % des professeurs des écoles âgés de 47 à 54 ans, contre seulement 16 % des effectifs âgés de 26 à 33 ans (*graphique 4*).

La répartition par âge de l'ensemble des enseignants du premier degré public, instituteurs et professeurs des écoles, présente trois pics dont l'importance augmente avec l'âge. Ainsi les 27-35 ans, les 38-46 ans et les 47-55 ans représentent respectivement 27 %, 28 % et 30 % de l'effectif global. Un enseignant sur cinq a plus de cinquante ans, ce ratio étant en baisse par rapport à 2003, et l'âge moyen de 41 ans diminue lui aussi légèrement (*graphique 5*).

Ce léger rajeunissement des enseignants du premier degré public se traduit d'un point de vue géographique par un moindre contraste nord-sud, les

Graphique 5 – Répartition par âge des enseignants du 1^{er} degré public au 31 janvier 2004

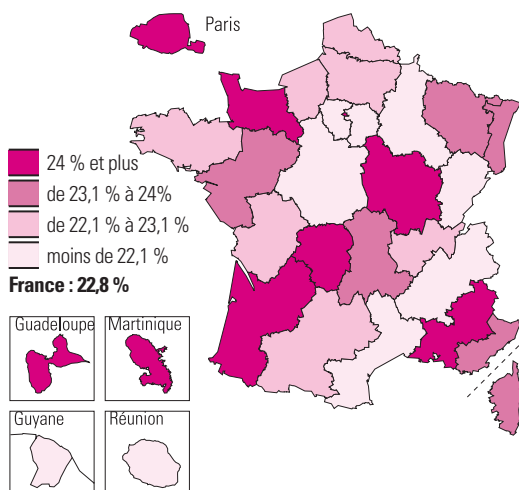


académies de Paris, de Guadeloupe et de Martinique restent par contre toujours celles qui possèdent les enseignants les plus âgés (*carte 1*).

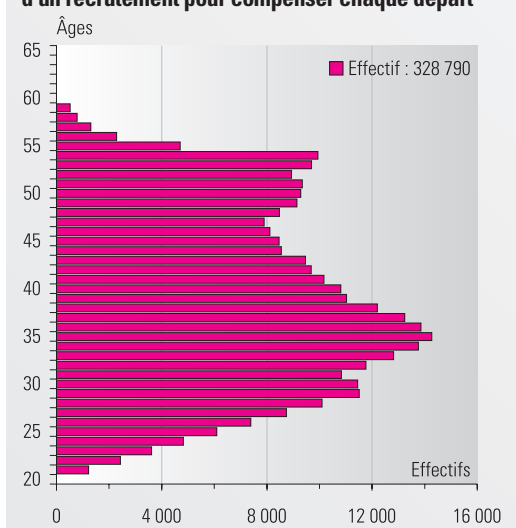
Les projections de départs prennent en compte les intégrations d'instituteurs dans le corps des professeurs des écoles (*cf.* encadré « Méthodologie »). En 2004, seulement 2 % des départs des enseignants du premier degré public sont le fait d'instituteurs, ces départs ayant lieu à moins de 50 ans. En revanche, chez les professeurs des écoles, la quasi-totalité des départs (90 %) a lieu à 50 ans ou plus.

La répartition actuelle des enseignants du premier degré public selon leur âge conduit à une diminution

Carte 1 – Part des 50 ans et plus parmi les enseignants du 1^{er} degré public en janvier 2004



Graphique 6 – Simulation de la répartition par âge en 2013 des enseignants du 1^{er} degré public, dans l'hypothèse d'un recrutement pour compenser chaque départ



progressive du nombre de départs jusqu'en 2010, puis à une stabilisation aux alentours de 12 100 départs en moyenne par an. La moyenne annuelle des départs s'établit à 14 380 de 2006 à 2010, et à 14 000 sur l'ensemble de la période 2006-2013.

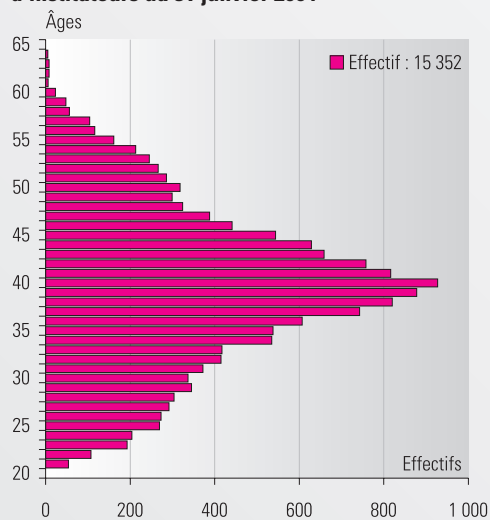
Le *graphique 6* présente les résultats d'une simulation à effectifs constants en 2013, c'est-à-dire en faisant l'hypothèse d'un recrutement pour compenser chaque départ. Dans cette simulation, les nouveaux recrutés sont supposés répartis par âge comme ceux de la rentrée 2000. Sous ces hypothèses, la répartition par âge en 2013 ne présenterait plus que deux pics de part et d'autre d'un creux situé à 47 ans. En 2013, les 21-46 ans et les 47-60 ans représenteraient respectivement 75 % et 25 % de l'effectif total. La part des enseignants de plus de 50 ans s'élèverait à seulement 14 % et l'âge moyen du corps enseignant du premier degré public serait de 39 ans.

DANS LE SECTEUR PRIVÉ

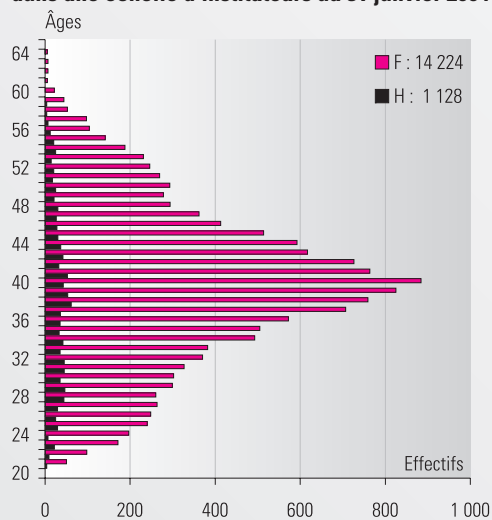
Au 31 janvier 2004, 48 400 maîtres rémunérés dans une échelle d'instituteur ou de professeur des écoles enseignent dans les classes sous contrat des établissements privés du premier degré : 15 350 instituteurs et 33 050 professeurs des écoles, d'âges moyens respectifs 39 et 43 ans. L'allure générale de la répartition par âge est analogue à celle des enseignants du secteur public. On note cependant que la surreprésentation

des femmes, déjà présente dans le secteur public (78 % d'enseignantes), est encore plus marquée dans le secteur privé (90 % de femmes). D'autre part, on peut remarquer une moindre importance des jeunes professeurs des écoles dans l'enseignement privé : 19 % ont entre 26 et 33 ans contre 32 % dans l'enseignement public, et près de 39 % ont entre 48 et 55 ans (30 % dans le secteur public). Plus de la moitié de l'effectif est concentré dans la tranche d'âge 45-56 ans (*graphiques 7 à 11*). Cependant, l'âge moyen est en légère baisse et s'établit en 2004 à 42 ans.

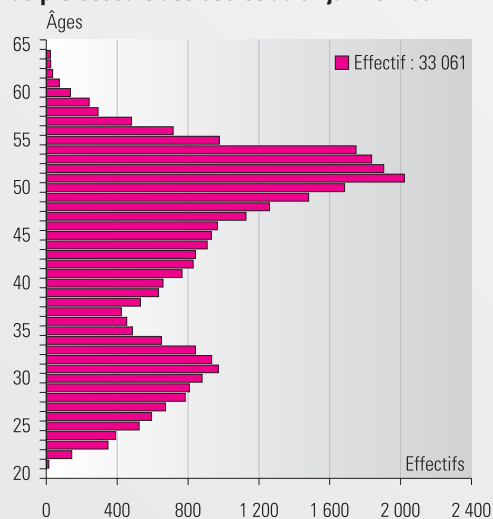
Graphique 7 – Répartition par âge des maîtres du secteur privé rémunérés dans une échelle d'instituteurs au 31 janvier 2004



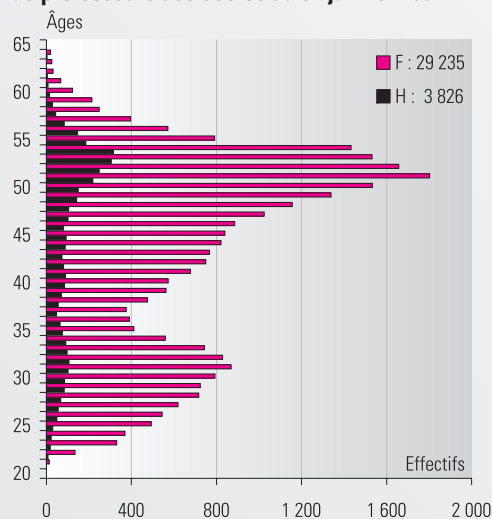
Graphique 8 – Répartition par âge et par sexe des maîtres du secteur privé rémunérés dans une échelle d'instituteurs au 31 janvier 2004



Graphique 9 – Répartition par âge des maîtres du secteur privé rémunérés dans une échelle de professeurs des écoles au 31 janvier 2004



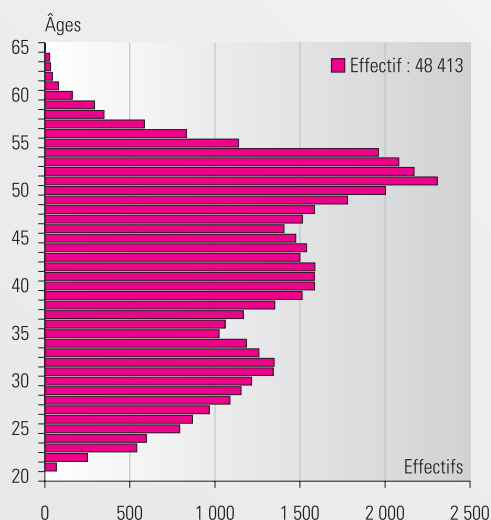
Graphique 10 – Répartition par âge et par sexe des maîtres du secteur privé rémunérés dans une échelle de professeurs des écoles au 31 janvier 2004



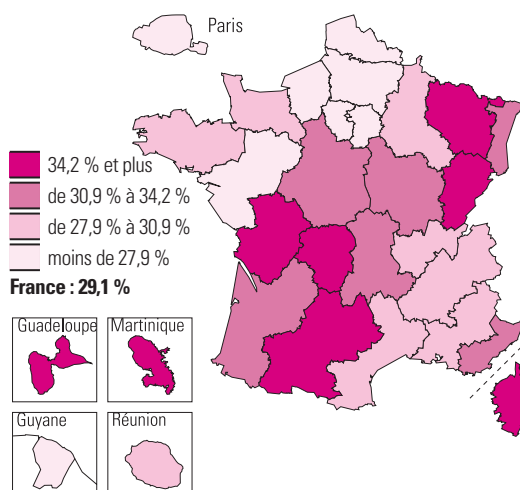
La proportion d'enseignants âgés est plus importante dans le Sud et de façon plus marquée le Sud-Ouest que dans le Nord de la France et, contrairement au secteur public, l'académie de Paris fait ici partie de celles comptant le moins d'enseignants âgés (*carte 2*).

La majorité des départs des professeurs des écoles a lieu à 50 ans ou plus (89 % de ces départs en 2004) tout comme dans le secteur public, les instituteurs partant à moins de 50 ans. Les départs des enseignants des établissements privés du premier degré sont estimés à 2 400 en moyenne pour les années 2006 à 2010, et à 2 200 sur l'ensemble de la période 2006-2013.

Graphique 11 – Répartition par âge des enseignants du 1^{er} degré privé au 31 janvier 2004



Carte 2 – Part des 50 ans et plus parmi les enseignants du 1^{er} degré privé en janvier 2004



Départs annuels moyens des enseignants du premier degré de 2006 à 2013

France métropolitaine + DOM)		2006 à 2010	2006 à 2013
Public	Hommes	3 550	3 620
	Femmes	10 830	10 380
	Total Public	14 380	14 000
Privé	Hommes	280	240
	Femmes	2 120	1 960
	Total Privé	2 400	2 200
Public + Privé	Hommes	3 830	3 860
	Femmes	12 950	12 340
	Total Public + Privé	16 780	16 200

■ AU TOTAL

Au total, les départs annuels des enseignants des premiers degrés public et privé sont estimés à 16 800 pour les années 2006 à 2010, et 16 200 pour la période 2006 à 2013 (*tableau*). Ainsi, 24 % des enseignants présents en 2003-2004 vont partir jusqu'en 2008, et 45 % durant la prochaine décennie.

Méthodologie

Champ – Le champ géographique comprend la France métropolitaine et les départements d'outre-mer.

Pour l'enseignement public, sont pris en compte les instituteurs et professeurs des écoles en activité, exerçant devant élèves durant l'année scolaire 2003-2004, à l'exception des personnels en formation initiale (essentiellement des stagiaires).

Ces personnels peuvent enseigner dans le premier degré (prélémentaire, élémentaire, enseignement relevant de l'adaptation et de l'intégration scolaires), dans le second degré (SEGPA¹, autres) ou être non-chargés de classe (directeurs totalement déchargés de classe, remplaçants).

Pour les établissements privés, sont pris en compte les maîtres contractuels ou agréés rémunérés dans une échelle d'instituteurs ou de professeurs des écoles : il s'agit des enseignants dans les classes sous contrat de ces établissements et des directeurs d'école bénéficiant d'une décharge.

Hypothèses, méthodes et sources – Les répartitions par âge des personnels enseignants du premier degré sont évaluées à partir des fichiers de paye au 31 janvier 2004.

Les départs, nets des retours, des enseignants du premier degré public sont calculés en appliquant à la population recensée au 31 Janvier 2004 par sexe et âge, des taux de départs (nets des retours) annuels calculés par sexe et par âge (à 51 ans et plus) ou tranche d'âge (avant 51 ans). Ces taux recouvrent les motifs : retraite, démission, décès, licenciement, passage dans un corps autre que ceux d'enseignants du premier degré public, détachement et autres départs temporaires. Ils sont calculés par comparaison des fichiers de paye de 2000 à 2004, en tenant compte des retours après une période d'absence allant de une à quatre années. Ces taux, maintenus constants sur la période étudiée, sont appliqués à la population enseignante pour obtenir une estimation des départs sur dix ans.

Des taux de départ par sexe et âge ont été calculés pour les maîtres enseignant dans les classes sous contrat des établissements privés selon la méthode employée pour les enseignants du secteur public.

1. SEGPA : sections d'enseignement général et professionnel adapté (anciennement SES, sections d'éducation spécialisées).